



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600988 - Hêtraie montagnarde et tourbières du haut Morvan

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2600988	1.3 Appellation du site Hêtraie montagnarde et tourbières du haut Morvan
1.4 Date de compilation 31/05/1995	1.5 Date d'actualisation 18/02/2014	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/06/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024214837&fastPos=1&fastReqId=2134307690&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,01556°

Latitude : 47,00333°

2.2 Superficie totale

1039 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
58	Nièvre	82 %
71	Saône-et-Loire	18 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
58010	ARLEUF
58111	FACHIN
58128	GLUX-EN-GLENNE
71376	ROUSSILLON-EN-MORVAN
71472	SAINT-PRIX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		10,4 (1 %)		M	B	C	B	B
4010 <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>		10,4 (1 %)		M	C	C	B	C
6230 <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	10,4 (1 %)		M	C	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		31,2 (3 %)		M	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		31,2 (3 %)		M	B	C	B	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	10,4 (1 %)		M	B	C	A	A
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		10,4 (1 %)		M	A	C	B	B
7150 <i>Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>		10,4 (1 %)		M	A	C	A	A
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	10,4 (1 %)		M	A	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	10,4 (1 %)		M	B	C	B	B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		197,6 (19 %)		M	C	C	B	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		41,6 (4 %)		M	A	C	A	A
9190		10,4		M	A	C	B	B



Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

(1 %)

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	R	DD	C	C	C	C
F	1163	Cottus gobio	p			i	R	DD	C	B	C	B
P	1831	Luronium natans	p			i	V	DD	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	



A		Triturus alpestris			i	P						X
A		Triturus vulgaris			i	P						X
A		Bufo bufo			i	C			X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
A		Rana esculenta			i	C						X
A		Rana temporaria			i	C		X	X		X	
B		Nucifraga caryocatactes			i	R			X		X	
B		Loxia curvirostra			i	P						X
B		Loxia curvirostra									X	
F		Salmo trutta fario			i	P						X
I		Coenonympha tullia			i	R			X			
M		Neomys fodiens			i	P			X		X	
M		Myotis daubentoni			i	P						X
M		Pipistrellus pipistrellus			i	P			X		X	
M		Pipistrellus kuhlii			i	P						X
P		Sphagnum magellanicum			i	R						X
P		Sphagnum rubellum			i	R						X
P		Arnica montana			i	V		X				X
P		Blechnum spicant			i	P						X
P		Crepis paludosa			i	R						X
P		Dactylorhiza incarnata			i	P			X			
P		Drosera rotundifolia			i	R						X
P		Dryopteris dilatata			i	P						X



P		Epipactis palustris			i	P			X			
P		Erica tetralix			i	R						X
P		Eriophorum vaginatum			i	P						X
P		Huperzia selago			i	V						X
P		Impatiens noli-tangere			i	P						X
P		Jasione laevis			i	R						X
P		Lycopodiella inundata			i	R			X			
P		Lycopodium annotinum			i	R						X
P		Lycopodium clavatum			i	R						X
P		Osmunda regalis			i	R						X
P		Pedicularis palustris			i	P						X
P		Rhynchospora alba			i	V						X
P		Sedum villosum			i	V						X
P		Spergula morisonii			i	R						X
P		Thelypteris palustris			i	R						X
P		Trichophorum cespitosum			i	P						X
P		Vaccinium microcarpum			i	R						X
P		Vaccinium oxycoccos			i	R						X
P		Wahlenbergia hederacea			i	R						X
R		Anguis fragilis			i	C			X		X	
R		Lacerta vivipara			i	C						X
R		Coronella austriaca			i	P	X		X		X	
R		Natrix natrix			i	C			X		X	



- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	3 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	7 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	1 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	28 %
N17 : Forêts de résineux	56 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site couvre une superficie de plus de mille hectares. Il est centré sur les deux massifs boisés du Mont Preneley et du Haut-Folin (lequel héberge le point culminant du Morvan à 901 m d'altitude) et est majoritairement forestier (à 85%). En plus de la remarquable variété d'habitats forestiers qui le compose (hêtraie montagnarde, forêts de versants, forêts riveraines des bords de cours d'eau, forêts humides des fonds de vallons), le site abrite des milieux naturels particulièrement importants, directement liés à l'eau : quatre tourbières plus ou moins bien conservées, des pelouses amphibies de bords d'étangs, et de nombreux cours d'eau caractéristiques des têtes de bassins versants, avec notamment la présence sur le site des sources de la rivière Yonne. Ces habitats naturels humides ou aquatiques hébergent des espèces remarquables telles que l'Ecrevisse à pieds blancs, le Damier de la Succise ou le Chabot de rivière.

Vulnérabilité : L'utilisation des prairies marécageuses et des zones tourbeuses par l'élevage n'a plus cours. La déprise agricole entraîne un enrichissement préjudiciable à la flore et à la faune des tourbières. De plus, des tentatives de valorisation par la création d'étangs ou la plantation de résineux impliquent des changements radicaux d'affectation et concourent à la disparition des milieux.

L'évolution naturelle des tourbières, suite à une accumulation de tourbe, ou des prairies marécageuses, conduit à terme à l'atterrissement et au boisement. Les stades jeunes les plus dynamiques régressent et disparaissent de même que les espèces les plus spécialisées.

L'Ecrevisse à pieds blancs et les poissons d'intérêt communautaire recensés sont des espèces exigeantes en eau claire, vive et bien oxygénée. Toute modification de la qualité de l'eau peut leur être préjudiciable.

Ce site, comme les nombreux massifs forestiers du Morvan présente une vulnérabilité importante au problème d'artificialisation des peuplements (sylviculture monospécifique à base de résineux).

4.2 Qualité et importance

Ce site est formé de trois ensembles renfermant des milieux diversifiés :

- une vaste zone englobant le Mont Préneley où la forêt de Hêtre, les prairies tourbeuses et les tourbières se partagent l'espace;
- Le Grand Montot occupé par une tourbière, des prairies, landes et forêts tourbeuses au coeur de la forêt du Haut-Morvan;
- Une zone de tourbières, landes et prairies dans l'ensemble boisé du Haut-Folin.

Les tourbières, implantées sur les versants et fonds des vallons marécageux présentent tous les stades dynamiques d'évolution. De nombreuses espèces spécialisées, rares et protégées en Bourgogne sont présentes dont quatre espèces de lycopodes (Lycopode à feuilles de genévrier, inondé, en massue et sélagine). Certaines espèces atlantiques atteignent ici



leur limite Est de répartition (Wahlenbergie, Bruyère à quatre angles), d'autres sont des vestiges des dernières glaciations (Canneberge, Linaigrette, Lycopodes, Fadet des tourbières).

Ces tourbières inscrites à l'inventaire des tourbières de France sont des stations complémentaires du réseau présent dans le Massif Central.

Les habitats forestiers sont majoritaires dans le site avec notamment la rare Hêtraie montagnarde à Luzule blanchâtre, rencontrée en Bourgogne seulement dans le Haut Morvan. Au sein des peuplement résineux, se recensent des petites enclaves linéaires de Boulaie à Sphaignes et à Lycopodes, d'Aulnaies tourbeuses à Fougère des marais ou d'Aulnaie-frênaie.

Les quelques pelouses acides développées sur des sols organiques peu épais se caractérisent par une flore à caractère atlantique marquée.

Les prairies humides et tourbeuses en périphérie des tourbières présentent une faune et une flore très variées (Bécassine des marais, Pédiculaire des marais...).

Les rivières sont des cours d'eau rapides, bien oxygénés colonisés par des groupements végétaux spécialisés à base de Renoncule flottante. La faune aquatique est de grand intérêt (Ecrevisse à pieds blancs, Chabot).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
H	J02.06	Captages des eaux de surface		B
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
L	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A08	Fertilisation		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03	Fauche de prairies		B
M	A04	Pâturage		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%



Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine départemental	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

CHAMBAUD F. et al., 1990 - Etude écologique de la tourbière du Port des Lamberts et des sources de l'Yonne. LEMAT, Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Morvan

ANONYME, 2002 - Document d'Orientation et de gestion du Mont Preneley. DIREN Bourgogne

PNR Morvan, CORBEAUX A., 2005 - Document d'objectifs de gestion du site Natura 2000 FR 2600988 "Hêtraie montagnarde et tourbières du Haut Morvan", 202p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	11 %
32	Site classé selon la loi de 1930	70 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	12 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
13	Site acquis par le département de la Nièvre		11%
38	Tourbière du port des Lamberts et des sources de l'Yonne		1%
80	Morvan	-	100%
21	Mont Preneley		70%
21	Forêt domaniale de Saint Prix		12%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - APB de la tourbière du Port des Lamberts et des sources de l'Yonne : suivi scientifique assuré par le Parc Naturel Régional du Morvan. - Tourbière de Prépéry : gestion ONF et convention Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190723&DOCBASE=IFD_SIDE

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Une opération locale s'est déroulée sur le Morvan de 1997 à 2001. Les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) intégrant des mesures cohérentes avec les objectifs de préservation du site peuvent prendre le relais.

APB de la tourbière du Port des Lamberts et des sources de l'Yonne :

Tous travaux publics ou privés de nature à perturber le fonctionnement de la tourbière ou à faire disparaître les espèces protégées sont interdits sur le site, de même que la cueillette des végétaux et la circulation des véhicules.

Le document d'objectifs en cours apportera des précisions sur l'état de conservation des habitats et espèces en place.